

## COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 7 OCTOBRE 2021 à 20 HEURES

SALLE DES FETES

**Présents : DUPUY Ghislaine --REY Nicolas- RAFFIN Jean Jacques -VUILLEMIN Christophe-- GARIN Guillaume – LAFFAY Pierre Jean –DEBERT Véronique - BONIFACE Stéphane. DUTEL Gérard. GANGLOFF Sylvie.**

Lecture du compte-rendu de la réunion du 7 septembre 2021. Compte rendu voté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour.

### **BATIMENTS COMMUNAUX :**

- Salle animation rurale : on attend toujours la validation du dossier de l'Apave de la part du SDIS. La sous-préfecture a été relancée le 23 septembre et le 5 octobre
- ZAC : La nouvelle équipe départementale n'a pas encore pris la décision de reconduire les contrats négociés donc pas d'enveloppe budgétaire de fixée.
- Cure : Un devis a été réactualisé pour la réfection du toit. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe territorialisée.
- Voirie : Des devis sont en cours d'établissement pour une demande de subvention pour 2022 auprès du conseil départemental.
- Cantine : Une réunion de la commission est prévue pour mardi 12 octobre à 18 heures salle de la cantine.
- Eglise : des tuiles se sont déplacées au niveau de la nef ce qui a provoqué des infiltrations internes, une intervention est prévue cette semaine.

**VOIRIE :** Des fossés ont été faits pour environ 6 000 euros sur les secteurs de Montsarrat, le Moulin, Chez Liange, Montcellier, du point à temps réalisé pour 10 368 euros sur l'ensemble de la commune.

Travaux à venir : Fauchage d'automne en novembre par l'entreprise Balmont.

Pose de divers panneaux de signalisation en fonction de tous les arrêtés municipaux qui ont été pris (sens interdit, stop, cédez le passage, limitation de tonnage)

Le conseil prévoit d'installer des panneaux pour signaler les parkings dans le village.

Point sur lotissement privé : Le déplacement d'un candélabre sur la voirie communale est nécessaire le conseil doit donner son accord sachant que ces travaux ont un coût de 1 388 euros HT dont 624.84 euros HT à la charge de la commune le SIEL prend en charge le solde. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Chemin du Moulin : Les travaux d'enfouissement des réseaux suivent leurs cours, une réunion de chantier a lieu tous les mercredis ; ces travaux ont attaqué le 29 septembre par le haut du lieu-dit.

Sylvie Gangloff donne un compte-rendu de l'évolution des travaux.

Problème à Bouchouchette de sécurité lors de la sortie de camions : La commune va prendre contact avec le Conseil Départemental pour définir comment signaler le danger.

Chemin Chez Liange : la pluie a raviné les deux accès de ce chemin, le responsable voirie se rendra sur place pour constater les dégâts

Vidange de l'étang de Gonon : Après consultation de la DDT, service de l'eau et de l'environnement il nous a été confirmé que le plan d'eau n'était pas soumis à procédure pour sa vidange. En raison d'une fuite il sera vidé en partie pour des travaux au niveau de l'ouvrage de vidange.

L'Entreprise Fessy doit couper les sapins au-dessus de la salle et un arbre sur le chemin du moulin.

Déneigement : Le matériel a été révisé et est prêt pour l'hiver.

**Plan numérique de l'école** : Madame le Maire fait prendre connaissance au conseil du nouveau devis de la société Izi pro Tech pour les ordinateurs - tablettes pour l'école et donne le comparatif avec la société Image Laser Couleur. Le conseil donne le feu vert à Madame le Maire pour faire les démarches auprès du fournisseur Izi Pro Tech. Ce matériel est subventionné dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique.

**VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX** : Le conseil a décidé de vendre deux parcelles vers la station d'épuration, le CCAS sera convoqué car une parcelle doit leur appartenir

**BILAN SAGE** : Nicolas Rey détaille le tableau de bilan des énergies qui a été établi par le SIEL dans le cadre de la convention SAGE. Ce tableau définit les consommations et les coûts des énergies fioul et électricité des bâtiments communaux sur plusieurs années.

**RECRUTEMENT D'UN OU D'UNE SECRETAIRE** : Sept candidatures ont été reçues en Mairie. Des candidats (es) en fonction de leur curriculum seront convoqués(es) pour passer des tests techniques puis auront un entretien avec le jury.

Le jury sera composé de Madame le Maire et des trois adjoints.

**ACQUISITION** : La famille Merle a accepté la proposition d'achat faite par la commune. Les parcelles A 733 ET A 1178 seront achetées au prix de 7 500 euros. Le dossier est confié à l'étude Gerbay – Sol Dourdin.

**DECISION MODIFICATIVE** : Le compte 022 du budget assainissement sera diminué de 320 euros pour être imputés au compte 6542

Décision modificative de 1 euro sur le budget principal afin d'équilibrer les opérations d'ordre compte 042.

**REPAS DES SENIORS** : La date est fixée au 13 novembre. Trois restaurants ont été contactés, seule l'auberge du chêne à Violay peut recevoir à cette date.

Le conseil décide de fixer la participation des conjoints de moins de 70 ans à 20 euros par personne.

**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE** : La présence des élus est obligatoire, elle aura lieu vers 11 heures – 11 heures 30 à confirmer, l'harmonie de Bussières sera présente, un vin d'honneur sera offert au bar.

**REUNION DES PRESIDENTS DE SOCIETE** : Elle aura lieu le vendredi 22 octobre à 18 h 30 salle de la cure.

#### **Questions diverses :**

Le conseil va commander des chrysanthèmes pour le caveau communal pour les fêtes de la Toussaint.

Travaux antenne Orange : La commune est intervenue auprès d'axians car l'entreprise sous-traitante a barré le chemin communal de Régnysans

autorisation. Le conseil vérifiera lors des travaux que le matériel ne soit pas stocké sur la voirie.

**LOCATION JARDIN COMMUNAL** : Suite à la décision de louer le jardin communal à Monsieur Collomb le 3<sup>ème</sup> adjoint s'est rendu sur place et a constaté qu'il y avait de l'amiante et qu'elle ne pouvait être évacuée sans procédure de désamiantage, le conseil décide dans l'immédiat de ne pas louer ce jardin

ILLIWAP : deux sites spécifiques ont été créés ; l'un pour l'école et l'autre pour le basket.

Ramassage ordures ménagères : A partir du 1<sup>er</sup> novembre les ordures ménagères pour les résidents du chemin du Pèlerin seront collectées par une bennette les lundis matin les semaines impaires.

Bibliothèque : Une nouvelle étagère doit être confectionnée et installée par les agents techniques.

La bibliothèque recherche deux bénévoles pour tenir les permanences du samedi matin.

Rue St Charles : Voir pour matérialiser une à deux places de stationnement.

Poste adjoint technique : Le conseil décide d'inscrire Loïc Mayère à son stage d'intégration obligatoire pour sa titularisation et ce avant le 31 décembre 2021. La mairie va contacter le CNFPT.

Travaux supplémentaires : Le conseil décide d'embaucher en contrat un étudiant pendant des vacances scolaires pour suppléer les agents techniques lors de surplus de travail.

Dossier Commune/Abou : rendez-vous chez le notaire le vendredi 19 novembre à 11 heures pour l'achat d'une parcelle de terrain.

Vœux du Maire : Le conseil décide de fixer cette cérémonie le dimanche 9 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit quarante-cinq.

Prochaine réunion du conseil le jeudi 4 novembre 2021 à 20 heures.